



point-justice
informer, orienter, aider

#JNAD2025

JOURNÉE NATIONALE
DE L'ACCÈS AU DROIT
23 MAI 2025



Centre commercial Salanca à
Claira

23 mai 2025

Dossier de presse

Le conseil départemental d'accès au droit des Pyrénées Orientales
présente:

Un forum de l'accès au droit

“Venez à la rencontre des acteurs de l'accès au
droit dans les Pyrénées-Orientales”



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Présentation du Conseil Départemental de l'Accès au Droit des Pyrénées-Orientales

L'aide à l'accès au droit, définie par la loi du 10 juillet 1991, consiste à offrir à toute personne, peu importe son âge, sa nationalité, son niveau de vie ou son lieu de domicile, la possibilité d'accéder à une information juridique de premier niveau, en dehors de tout procès.

Pour faciliter l'égal accès au droit de toutes et tous, il existe 1 748 point-justice gérés par les conseils départementaux de l'accès au droit (CDAD) et qui œuvrent quotidiennement dans l'intérêt des usagers du service public de la justice sur l'ensemble du territoire national. Inauguré en 2007, le CDAD des Pyrénées-Orientales est un groupement d'intérêt public (GIP) doté de la personnalité morale, placé sous la présidence du Président du Tribunal Judiciaire de Perpignan. Les CDAD définissent et coordonnent une politique départementale de l'accès au droit adaptée, en partenariat avec les acteurs locaux concernés pour développer l'accès au droit et mettre en œuvre des dispositifs nouveaux.

Pour ce faire, le CDAD des Pyrénées-Orientales met en place :

- Des consultations juridiques gratuites et confidentielles assurées par des intervenants professionnels sur les point-justice de Maison d'accès au Droit de Perpignan, le point-justice Maison de la justice et du droit, le point-justice Vernet-Salanque, les points-justice de Céret, Prades, Rivesaltes, Saint Laurent de la Salanque, un point-justice téléphonique avocat et un point-justice droit des étrangers. L'an dernier, le CDAD des Pyrénées-Orientales a permis à 3960 personnes de bénéficier d'une consultation.
- Des actions de démocratisation de l'accès au droit sur tout type de sujet juridique afin de sensibiliser ou informer différents publics (interventions scolaires, ciné-débat, conférence, procès fictif, plaquette FALC, colloque...). La Nocturne du Palais 2023 s'inscrit dans ces actions.

Présentation de la journée nationale de l'accès au droit (JNAD) 2025

Depuis 2018, la Journée nationale de l'accès au droit est organisée traditionnellement le 24 mai pour faire connaître les différents dispositifs permettant aux citoyens de bénéficier gratuitement d'informations ou d'une aide juridique. Pour des raisons de calendrier, cette année, la JNAD aura lieu le vendredi 23 mai 2025. Cette huitième édition met en particulier l'accent sur la question de l'accès au droit des enfants victimes de violences intrafamiliales et la médiation familiale.

Chaque CDAD est ensuite libre d'adapter cette journée sur son territoire.

Cette année, le CDAD des Pyrénées-Orientales organise un forum de l'accès au droit au centre commercial SALANCA sur Clairia de 14h à 18h30. Lieu inédit pour le CDAD66, le centre commercial accueille des milliers de personnes chaque jour et permet ainsi à la justice de se rapprocher du citoyen.

Les justiciables pourront, à l'occasion de leurs courses hebdomadaires, prendre des renseignements sur leurs droits auprès de professionnels et d'associations présentes spécifiquement pour cela.

Ce forum propose de rassembler différents partenaires du CDAD66 afin que le public puisse au mieux s'orienter vers le bon interlocuteur dans le cadre d'une problématique d'accès au droit, récupérer de l'information et des contacts pour une prise de rendez-vous ultérieure dans un point-justice du département.

A cette occasion, le public pourra rencontrer des avocats, des notaires, France Victimes 66, l'UDAF66, les conciliateurs de justice, la maison de la justice et du droit, Médiance 66 et UFC que Choisir.

Chaque intervenant pourra y présenter son rôle et ses missions. La réunion de ces différents protagonistes en un lieu unique, ouvert à tous publics, permet de procéder à un panorama de l'offre de service départementale en matière d'accès au droit.

Le public pourra échanger sur des thématiques comme le droit du travail, de la famille, le droit de la consommation, le droit des contrats, le droit administratif, le droit rural, le droit des étrangers, les discriminations, le pénal.

Quelques exemples de question qui peuvent être abordées :

- Je suis victime d'une arnaque. Quelle est la démarche à suivre ?
- Je souhaite divorcer, me pacser, adopter. Comment dois-je procéder ?
- Je suis en conflit avec mon voisin. Comment se passe la conciliation ?
- Je veux créer mon entreprise. Quelles sont les démarches à réaliser ?
- Je suis victime de violences. Vers qui me tourner ?
- Je suis en conflit avec les héritiers dans le cadre d'une succession ?
- Je suis victimes de discrimination. Qui contacter ?
- Je suis en litige avec une administration public ?

Informations Pratiques :

Vendredi 23 mai 2025 : Forum de l'accès au droit 2025 de 14h30 à 18h

Lieu : Centre commercial Carrefour Salanca, 66530 Claira – Entrée 1, à côté du magasin NOHO

Évènement gratuit

Site internet : cdad66.com

Contact : Emilie Camus, coordonnatrice du CDAD66 : cdad.pyrenees-orientales@justice.fr



point-justice
Pyrénées-Orientales

#JNAD2025

JOURNÉE NATIONALE
DE L'ACCÈS AU DROIT
23 MAI 2025

Forum de l'accès au droit



Rejoignez-nous pour un échange enrichissant avec des professionnels du droit et des associations d'accès au droit !

VENDREDI

23 | MAI
2025

14H30 - 18H

Centre Commercial SALANCA

Route du Barcares,
66530 Clairà



Entrée 1 - A côté du magasin NOHO

Informations sur : www.cdad66.com

